

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : Anglais (LLCER)

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, mémoires, espaces et société

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : Anglais* (LLCER) de l'Université du Havre propose une formation généraliste afin de préparer les étudiants qui la suivent à une entrée en master, aux concours de l'administration ou à la poursuite de formations dans les domaines du journalisme, de la traduction, des métiers de l'édition, de la culture ou du management. Elle vise à leur apporter de solides compétences linguistiques, tant en anglais qu'en français, tant à l'écrit qu'à l'oral, ainsi que des compétences en matière d'analyse critique, de recherche documentaire et de traduction.

La formation propose un parcours unique, qui peut être individualisé par le choix des options.

Le volume horaire est de près de 1800 h sur trois ans, dont environ 80 % est dédié à l'enseignement de contenu disciplinaire et méthodologique en relation avec les études anglophones. Les étudiants ont également le choix d'une unité d'enseignement (UE) libre par semestre et ils doivent étudier une seconde langue vivante tout au long de leur formation.

Les enseignements se font en présentiel (pas d'enseignement à distance) et font alterner cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). Une proportion importante de cours se fait en anglais et ce, dès la première année. Les évaluations sont soit écrites, soit orales, en fonction des enseignements et des années. Le régime majoritaire est celui du contrôle terminal, même si certains enseignements intègrent une part de contrôle continu. La mobilité internationale est possible, soit dans le cadre d'échanges interuniversitaires, soit dans le cadre du programme d'assistantat de français dans les îles Britanniques.

La formation est enseignée sur le site du Havre.

Synthèse de l'évaluation

La licence *LLCER Anglais* de l'Université du Havre propose une formation classique dans la discipline, combinant cours de langue et de traduction avec des cours de littérature et de civilisation. Les cours relevant de la discipline bénéficient d'un volume horaire variant de deux-tiers à 80 % du temps de formation sur les trois années. Même si tous les enseignements se compensent, le jeu des coefficients privilégie les enseignements disciplinaires (80 % de la moyenne générale), ce qui encourage les étudiants à s'investir dans l'acquisition des connaissances et compétences transmises et assure aux lauréats un niveau disciplinaire solide. La formation est donc cohérente, fortement centrée sur les disciplines de mention. Les enseignements non-disciplinaires incluent une deuxième langue vivante obligatoire, des cours de mise à niveau en français en première année ainsi qu'une unité d'enseignement libre à chaque semestre.

La professionnalisation est en cours de développement au sein de la licence (projet professionnel personnel à définir en deuxième année, unité de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement et stage possible en troisième année) mais elle n'en est pas la priorité. Cette formation mène logiquement à une poursuite d'études : elle prépare les étudiants essentiellement aux concours de l'enseignement et à l'entrée en master. Toutefois, une sensibilisation à d'autres débouchés que l'enseignement se fait également par le biais de conférences assurées par des professionnels des métiers concernés (traduction, interprétariat, adaptation audio-visuelle). On remarque que la recherche ne fait pas l'objet de cours d'initiation ou de conférences de sensibilisation, alors que le master fléché Recherche est l'un des débouchés de la formation. Certaines compétences techniques liées au numérique sont mentionnées mais non détaillées dans le bilan présenté.

Les effectifs vont d'environ 180 étudiants en première année (L1), à environ 70 étudiants en deuxième année (L2) et environ 50 en troisième année (L3). Si les abandons sont nombreux en première année, les effectifs sont davantage stabilisés ensuite. La plupart des étudiants inscrits sont issus de filières générales du baccalauréat. Il y a peu de dispositifs de remise à niveau pour les étudiants issus de baccalauréats non généraux.

La formation bénéficie d'un fort ancrage local, puisque des représentants d'organisations culturelles (bibliothèques, librairies, cinémas, théâtres) interviennent à divers titres dans la formation. Une de ses originalités est de proposer des cours de pratique théâtrale assurés par un metteur en scène et dramaturge anglophone, directeur artistique d'une compagnie théâtrale locale. L'ancrage local pourrait être exploité davantage par le renforcement de la pratique des stages en troisième année.

La dimension internationale de la formation est présente, grâce à de nombreux partenariats avec des universités dans des pays anglophones et non anglophones. Toutefois, le dossier ne détaille pas le volume des mobilités étudiantes sortantes et entrantes. D'autres possibilités de départ à l'étranger existent par le biais du programme d'assistantat du CIEP (Centre international d'études pédagogiques).

Le souci constant d'adaptation de la formation et son pilotage sont de bon augure pour l'avenir. Plusieurs pistes de réflexion ont été ouvertes, notamment par le conseil de perfectionnement, pour faire évoluer la formation en consolidant ses spécificités (renforcement de la pratique orale, spécialisation vers les métiers de la traduction) mais les modalités restent à définir. A ce titre, l'articulation entre le conseil de perfectionnement et le pilotage de la formation mériterait d'être formalisée davantage : il semble que le directeur du département porte l'essentiel de la formation à lui seul, alors que l'équipe pédagogique est suffisamment étendue pour que des tâches ou projets spécifiques soient délégués (notamment les questions identifiées par le conseil de perfectionnement, auxquelles on peut ajouter le développement des échanges internationaux vers les destinations non anglophones pour renforcer la formation en traduction entre deux langues hors français).

Points forts :

- Solide formation d'angliciste. Tous les champs disciplinaires sont couverts. Les évaluations sont variées et leur durée augmente au fil des ans.
- Deuxième langue vivante obligatoire sur l'ensemble de la licence. Troisième langue vivante possible et valorisée sous forme de bonus pour les étudiants.
- Grande flexibilité dans le pilotage - l'équipe est investie et à l'écoute des étudiants. La formation est régulièrement mise à jour.
- Bon ancrage dans le territoire (participation des acteurs locaux au conseil de perfectionnement du département, dans certains cours et dans le cadre de stages).
- Accent mis sur la langue orale en troisième année et projet de renforcement à venir.
- Possibilité de pratique théâtrale en anglais avec un professionnel du secteur.
- Conférences de sensibilisation aux métiers susceptibles de faire partie des débouchés de la licence (traduction, interprétariat, adaptation audio-visuelle), par des professionnels des métiers concernés.
- Possibilité de passerelle vers le master de *Management international* grâce à un aménagement et des cours supplémentaires en troisième année.

Points faibles :

- Le bilan présenté manque de détails sur plusieurs points : mobilité étudiante, modalités de l'autoévaluation.
- Les volumes horaires et les évaluations de pratique de la langue orale sont insuffisants, notamment en première et deuxième années. Cet écueil est relevé par les étudiants eux-mêmes et peut être préjudiciable aux futurs candidats aux concours de l'enseignement qui n'auraient pas bénéficié d'un séjour long à l'étranger.
- Les laboratoires de langues mis à disposition des étudiants, quelque peu anciens, ne semblent pas tout à fait adaptés à l'ambition du département de renforcer la pratique de la langue orale.
- Le pilotage semble peu formalisé : le directeur du département paraît porter la formation seul. Le rôle des responsables d'années n'est pas détaillé alors que l'équipe est suffisamment étendue pour que certaines tâches soient déléguées.
- Difficultés à fournir des données quant au suivi des diplômés.

- Peu d'interactions visibles avec les autres formations de la Faculté des Affaires internationales et de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines.
- Résultats très insuffisants dans la préparation aux concours de l'enseignement, alors même que la préprofessionnalisation se focalise essentiellement sur ces métiers.
- Les stages sont possibles mais non obligatoires en troisième année. La demande et l'offre sont actuellement faibles.
- Absence de sensibilisation à la recherche alors qu'un des masters possibles en poursuite d'études est un master Recherche.
- Les séjours internationaux semblent peu nombreux, ce qui est préjudiciable dans cette discipline.

Recommandations :

La flexibilité dans le pilotage est à la fois le point fort et le point faible de la formation. Les forces en présence pourraient être mieux mobilisées afin de mettre en place des évolutions et dispositifs esquissés dans le bilan mais non détaillés (accent sur l'oral et les métiers de la traduction par exemple, notamment avec les échanges internationaux vers les destinations non anglophones). Ceci permettrait à la formation de renforcer sa spécificité.

L'ancrage local et professionnel est à maintenir et à développer, peut-être en encourageant les stages.

La formation, construite sur le modèle traditionnel d'une licence d'Anglais, aurait intérêt à se diversifier, en exploitant davantage certains champs de la discipline et en intégrant une part de pluridisciplinarité.

Elle gagnerait à construire une meilleure préprofessionnalisation autour des projets audio-visuels, traduction (dont cinéma), interprétariat, etc., qui sont à peine esquissés pour le moment. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un simple affichage.

Un effort de l'université pour la modernisation des laboratoires de Langues en salles informatiques multi-usages serait éminemment souhaitable dans l'intérêt des étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est une formation d'angliciste classique, avec un seul parcours. L'individualisation du cursus se fait par le jeu des options et des options libres (hors-département). Les nombreuses options permettent de donner une coloration à la licence (accent mis sur la littérature ou les cultures étrangères, sur la pratique théâtrale ou préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement). La palette d'options est assez fournie (deux cours à choisir sur six possibilités en première année, sur quatre possibilités en deuxième année et sur trois en troisième année) et couvrent des champs divers (histoire, culture, arts, littérature de jeunesse, linguistique, pays du Commonwealth). Le choix varie selon les années.</p> <p>Les objectifs de la formation sont généralistes (maîtrise des quatre compétences langagières, culture générale, analyse critique et compétences techniques). Ce dernier point, présenté comme une originalité de la formation, est malheureusement peu détaillé. Les compétences décrites dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont en phase avec les objectifs annoncés.</p> <p>Les débouchés principaux sont les métiers de l'enseignement, à l'issue d'un master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et la formation), mais aussi ceux liés à la culture, au tourisme et à l'édition. Des représentants de ces métiers sont invités pour des conférences afin de sensibiliser les étudiants à ces domaines. Certains d'entre eux font aussi partie du conseil de perfectionnement du département.</p> <p>La formation est cohérente et structurée mais, dans l'état actuel, fait trop peu de place à l'oral, surtout dans les deux premières années : deux sous-unités d'enseignement seulement sont centrées sur la langue elle-même et aucune des deux ne comporte d'épreuve orale. On ne compte qu'une épreuve en laboratoire de langues. Par rapport aux objectifs professionnels décrits dans la fiche RNCP et aux types d'emplois envisagés, cette absence</p>
---	---

	<p>d'oral étonne. Toutefois, le bilan fait état de cette lacune et le conseil de perfectionnement réfléchit aux moyens de la combler. L'accent sur la langue orale est effectué en troisième année, avec une unité d'enseignement complète dédiée à cet objectif. Tout au long de la formation, les options sont tantôt évaluées à l'écrit (semestres pairs), tantôt à l'oral (semestres impairs).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence d'Anglais existe à l'Université du Havre depuis 1992. Elle relève de la Faculté (ou UFR) des Affaires internationales qui rassemble les licences en <i>Droit, Economie et gestion, Administration économique et sociale</i>. D'autres licences existent aussi à l'UFR Lettres et Sciences Humaines : <i>Lettres, Géographie et aménagement, Histoire et Sociologie</i>. Il existe peu de passerelles entre la licence <i>LLCER Anglais</i> et les autres formations de la Faculté d'Affaires internationales, si ce n'est la mutualisation des cours de deuxième langue vivante avec les départements d'espagnol et d'allemand, ainsi qu'une passerelle vers les formations du PIM (Pôle international de management). Il n'est pas indiqué de liens particuliers avec les formations de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, qui seraient pourtant plus proches en termes de contenus et de méthodologies que celles en Droit ou en Economie. Le système de majeure-mineure, qui existe au sein de l'UFR Lettres et Sciences Humaines ne semble pas avoir cours au sein de la Faculté des Affaires internationales.</p> <p>La Faculté des Affaires internationales propose une licence PIM vers laquelle certains étudiants de la licence <i>LLCER Anglais</i> s'orientent à la fin de leur troisième année. Une passerelle a été créée qui permet aux étudiants de <i>LLCER Anglais</i> de s'inscrire en PIM sans refaire une année. Dès la troisième année, les étudiants d'anglais doivent suivre la formation en informatique assurée par le PIM.</p> <p>Au niveau régional, d'autres licences LLCER Anglais existent à Rouen et à Caen. La licence de l'Université du Havre propose, selon le bilan fourni, une formation plus poussée en traduction. Les cours de pratique théâtrale en sont aussi une spécificité forte. Les documents fournis soulignent le besoin pour les étudiants de renforcer leur maîtrise de la langue orale et la volonté du département de faire évoluer la formation vers les métiers de la traduction.</p> <p>La formation est bien ancrée dans le territoire et fait appel à divers représentants des institutions culturelles locales (cinémas, librairies, musées, bibliothèques).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique se compose essentiellement de membres de la Faculté des Affaires internationales, en majorité des enseignants-chercheurs. Il s'agit essentiellement d'anglicistes (quatre Professeurs des Universités - PU, neuf Maîtres de Conférences - MCF, cinq PRAG/PRCE - professeurs agrégés ou certifiés détachés, deux contractuels, un lecteur et un ATER - attaché temporaire d'enseignement et de recherche), ainsi que de spécialistes d'autres langues (MCF en Espagnol, PRAG en Allemand) et de trois vacataires assurant les cours d'informatique, de Projet Professionnel Personnel (PPP), de phonétique et de pratique théâtrale. Des interventions ponctuelles sous forme de conférences mobilisent également des professionnels des métiers susceptibles de figurer parmi les débouchés de la formation (traduction, interprétariat et adaptation audio-visuelle notamment).</p> <p>La licence est pilotée par le directeur du département d'Anglais ainsi que par trois responsables d'année. Le rôle de ces derniers n'est pas détaillé et il semble que le directeur du département se charge de toute la coordination avec les enseignants, les étudiants (il en est l'enseignant-référent et le coordinateur des stages) et les professionnels/institutions extérieures. Peu de collègues semblent donc mobilisés pour le pilotage de la formation, même si des sous-groupes disciplinaires existent qui se rencontrent quand la maquette doit évoluer. Il ne semble pas y avoir de calendrier précis des réunions - la gestion du département et de la formation semble se faire de façon flexible et au cas par cas. Il existe un conseil de perfectionnement pour le département (commun à la licence et au master) qui se réunit au moins une fois par an.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le département fournit les effectifs de la licence au doctorat depuis 2002, ainsi que le nombre d'étudiants présents, d'étudiants admis et le ratio admis/présents aux examens depuis 2002 (licence et master).</p> <p>Les tableaux générés sur Apogée (application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants) incluent le nombre d'étudiants</p>

	<p>inscrits et reçus en première, deuxième et troisième années depuis 2010, ainsi que le nombre d'abandons, de réorientations et de poursuites d'études en master.</p> <p>Résultats moyens entre 2010-2011 et 2013-2014 :</p> <p>Inscrits en première année : environ 210 étudiants</p> <p>Abandons en première année : 22,5 %</p> <p>Admis à passer en deuxième année : 28 %</p> <p>Admis à passer en troisième année : 53 %</p> <p>Réorientations en fin de la deuxième année : 42 %</p> <p>Arrivées en début de troisième année : 11 %</p> <p>Validation de la troisième année : 72 % (30 à 35 diplômés)</p> <p>Il est à noter que le taux de réussite augmente nettement, et fort logiquement, quand il est rapporté au nombre d'étudiants présents aux examens, comme le préconise le conseil de perfectionnement du 11 décembre 2013. Il observe en effet qu'un nombre important d'étudiants ne suit pas les cours (par exemple, en septembre 2014, 120 inscrits, 58 inconnus). On note aussi que le nombre d'étudiants issus d'un baccalauréat professionnel (15 % en 2013-2014 ; 9 % en 2014-2015) ou technologique (17 % en 2013 ; 16 % en 2014) est important.</p> <p>En moyenne, une quinzaine d'étudiants de troisième année poursuivent leurs études en master. L'échantillon est insuffisant pour établir des conclusions quant à l'insertion professionnelle. Le bilan fait état de plusieurs étudiants titulaires du Capes d'anglais chaque année. En moyenne, un tiers des reçus à la fin de la troisième année devient enseignants.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>Il n'y a pas d'activités en lien avec la recherche proposées dans le cursus, si ce n'est l'invitation des étudiants aux manifestations organisées par les groupes de recherche auxquels appartiennent les enseignants (le GRIC - Groupe de recherche identités et cultures (pluridisciplinaire), équipe d'accueil (EA) 4314 ou de l'UMR 6266 (Unité mixte de recherche, université/Centre national de la recherche scientifique) IDEES, Identités et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Des conférences sont organisées avec des professionnels des métiers de la traduction (y compris l'interprétariat et l'adaptation audio-visuelle) ou des acteurs locaux (notamment libraires ou bibliothécaires) afin de sensibiliser les étudiants aux possibles débouchés de la formation.</p> <p>La formation en pratique théâtrale est assurée par un intervenant extérieur, metteur en scène, dramaturge et anglophone. Les cours d'informatique sont assurés par un informaticien.</p> <p>Une unité d'enseignement de PPP (Projet Professionnel Personnel) est intégrée dans la maquette de la formation, au troisième semestre de la deuxième année.</p> <p>Une unité d'enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement est également ouverte aux deux semestres de la troisième année, parmi les trois options proposées (parmi lesquelles les étudiants doivent choisir deux cours). Un stage est possible au deuxième trimestre de la troisième année. Cette unité est mutualisée avec l'UFR Lettres et Sciences Humaines.</p> <p>Certains étudiants suivent le dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) et voient leur activité validée comme stage s'ils rendent un rapport d'activité.</p> <p>Certains partent en tant qu'assistants de français avec le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), une fois leur licence validée ; ils doivent avoir suivi l'option « préprofessionnalisation » au premier trimestre de la troisième année.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Des stages, optionnels sur demande de l'étudiant, sont possibles au deuxième semestre de la troisième année, même en dehors de l'unité d'enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. Le suivi est assuré par le seul directeur de département car la demande est limitée. Le rapport de stage est évalué mais non noté car il n'apparaît pas dans la maquette.</p>

	<p>L'équipe pédagogique manifeste un désir de favoriser la préprofessionnalisation au-delà des métiers de l'enseignement, même s'il est remarqué que les entreprises locales ne proposent pas grand-chose dans ce domaine.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Par définition, la plupart des cours du cursus sont en anglais.</p> <p>Les chiffres de mobilité entrante/sortante ne sont pas fournis. On sait cependant que le département a des échanges avec des universités britanniques, irlandaises, américaines et canadiennes, ainsi qu'avec des universités en Pologne, Lettonie, Lituanie, Chine et Corée du sud. Pour avoir accès aux destinations non anglophones, le choix de la deuxième langue vivante est déterminant. Les échanges avec les universités non anglophones sont particulièrement destinés aux étudiants souhaitant travailler dans la traduction, l'interprétariat ou le management international.</p> <p>Certains étudiants étrangers suivent la formation (mais peu de détails sont fournis quant à leur nombre, leur provenance et leur taux de réussite).</p> <p>La politique de la formation en matière de langues prévoit qu'une deuxième langue vivante est obligatoire durant toute la licence. Les étudiants étrangers suivent des cours de Français Langue Etrangère (FLE). Une troisième langue vivante est également possible, soit en bonus, soit en unité d'enseignement libre selon les semestres.</p> <p>Il est indiqué que si les mobilités entrantes sont nombreuses et d'origines géographiques très variées, les mobilités sortantes sont rares sauf dans le cas des assistants de langue.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La majorité des étudiants inscrits sont issus d'un baccalauréat général. Ce sont eux qui réussissent le mieux. La proportion d'étudiants issus de baccalauréats technologiques ou professionnels est en baisse.</p> <p>On n'a pas de détails quant à la promotion qui est faite de la formation en amont.</p> <p>Certains étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles rejoignent la formation en deuxième ou troisième année. Certains étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) Métiers du livre suivent la formation en troisième année avant de s'orienter vers un master, en particulier le master <i>Espaces, villes et sociétés</i>.</p> <p>Des dispositifs de mise à niveau ont été mis en place, il s'agit d'un tutorat (mentionné mais non détaillé) et de cours de français pour anglicistes en première année. Ce dernier enseignement est plébiscité par les étudiants de deuxième et troisième année, notamment ceux qui se destinent à une carrière dans l'enseignement. Il pourrait être prolongé.</p> <p>Des tests informatisés ont été mis en place pour suivre les acquisitions en vocabulaire et la progression dans les textes à lire. Ils favorisent l'autonomie de l'étudiant.</p> <p>Un dispositif passerelle existe vers les formations du Pôle international de management (PIM). Il est peu détaillé mais il semble que les étudiants de troisième année peuvent suivre une partie de la formation PIM en plus de leur formation en Anglais afin d'avoir les bases nécessaires pour suivre un master par la suite. Seuls quelques étudiants sont concernés (moins de cinq par an) mais cette réorientation est généralement profitable.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les cours sont assurés en présentiel uniquement, d'après les informations données. Des Validations des Acquis de l'Expérience (VAE) sont possibles (deux ou trois cas par an).</p> <p>Des aménagements de l'emploi du temps sont étudiés au cas par cas pour les étudiants chargés de famille, salariés, sportifs de haut niveau, etc. Ces aménagements sont prévus au niveau de l'université mais non détaillés pour cette formation en particulier, si ce n'est que la flexibilité prévaut.</p> <p>Un enseignement en informatique est obligatoire et intégré à la maquette aux deux semestres de la deuxième année. Il s'agit d'une initiation aux techniques de recherche documentaire au premier semestre, mais l'on n'a que peu de détails sur le contenu de l'unité d'enseignement au deuxième semestre.</p> <p>L'utilisation de support numériques et audio-visuels en cours, ainsi que de la plateforme de cours en ligne est répandue mais non généralisée, et le</p>

	<p>matériel mis à disposition dans les laboratoires de Langues semble quelque peu archaïque. Des tests informatisés sont en place pour le suivi de l'acquisition du vocabulaire et la progression dans les œuvres à lire. Il est envisagé de les étendre à d'autres enseignements.</p> <p>Certains enseignants tiennent des blogs par lesquels ils communiquent avec leurs étudiants. La création d'un blog pour le secrétariat du département est en projet.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La majorité des enseignements sont évaluées en contrôle terminal. Certains intègrent du contrôle continu (notamment en traduction), mais il n'y a pas de contrôle continu intégral. Les enseignements sont davantage évalués à l'écrit qu'à l'oral, certainement pour des raisons de moyens humains face aux effectifs (notamment en première année). En deuxième et troisième année, les unités d'enseignement d'options obligatoires sont évaluées à l'écrit aux semestres pairs et à l'oral aux semestres impairs. On note l'accent mis sur l'oral en troisième année, où une unité d'enseignement entière est évaluée à l'oral. Une seule épreuve est prévue en laboratoire de langues aux premiers et deuxième semestres de la deuxième et troisième années, dans le cours de Phonétique.</p> <p>La durée des épreuves écrites, notamment en littérature et civilisation, augmentent avec les années (de 2 h à 4 h). Ces durées longues permettent d'évaluer les étudiants sur les exercices canoniques de la dissertation et du commentaire de texte.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Aucun portefeuille de compétences n'est prévu mais une brochure par année est distribuée aux étudiants (aucun détail n'a été fourni quant au contenu).</p> <p>La fiche de supplément au diplôme est incomplète.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), détaille les compétences qui devront être acquises. Elles sont conformes à l'architecture de la formation fortement centrée sur la langue et la civilisation. Les compétences transversales portent sur les capacités de rédaction et d'analyse, la maîtrise des fonctions documentaires.</p> <p>La fiche ne met pas en valeur les compétences audio-visuelles ni celles liées au cinéma (il est pourtant question de l'intervention d'un projectionniste, mais les contours de cette intervention sont mal définis).</p>
Suivi des diplômés	<p>Il n'y a pas de suivi systématique des diplômés au sein du département et les échantillons de réponses aux questionnaires de l'université, même s'ils sont en augmentation, sont trop limités pour fournir des données fiables. Il y a un manque de suivi efficace - les informations sont recoupées plutôt que collectées. Les diplômés les plus facilement identifiables sont ceux qui s'inscrivent en master (21 sur les 35 ayant obtenu leur licence en 2012) et réussissent un concours de l'enseignement. Les autres disparaissent.</p> <p>La professionnalisation est faible dans une discipline qui ouvre plus facilement que d'autres vers la vie active.</p> <p>L'affichage de la fiche RNCP met l'accent sur la poursuite d'études comme vocation de cette formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le département est doté d'un conseil de perfectionnement commun à la licence et aux masters (Recherche et Enseignement) et composé de dix-huit membres, dont huit membres de l'équipe pédagogique représentant les différentes années et les différents masters, cinq représentants étudiants (un par année) et cinq membres extérieurs représentant divers milieux professionnels (enseignement, bibliothèque, librairie, chef d'entreprise, metteur en scène). Ce choix des membres extérieurs est tout à fait cohérent au vu des débouchés et de l'ancrage local. Le personnel du secrétariat participe aux réunions.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an afin d'évaluer et, si nécessaire, de faire évoluer l'offre de formation. Il sert aussi de courroie de transmission entre le monde universitaire et l'environnement professionnel où il est ancré.</p> <p>Deux comptes rendus de réunions montrent que des réflexions se sont ouvertes au sein du conseil de perfectionnement sur les sujets suivants : renforcement de la pratique de l'anglais oral ; information sur le dispositif Emploi d'Avenir Professeur et intégration plus forte dans le cursus par sa reconnaissance comme stage en troisième année ; réduction</p>

	<p>de 10 % du volume horaire de la formation sur demande du conseil d'administration de l'université en quête d'économies (mutualisation des cours de deuxième langue vivante, réduction de la durée du semestre) ; rapprochements possibles avec d'autres licences en vue de la prochaine accréditation ; problèmes de réorientations, aménagements d'emplois du temps.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants passe par des questionnaires en ligne mais leur formatage n'est pas satisfaisant et fournit des réponses peu exploitables, d'après les informations données.</p> <p>Le processus d'autoévaluation n'est pas détaillé. Le bilan fait état d'ajustements réguliers, au fil de l'eau et en fonction des besoins, mais sans détails quant aux modalités.</p>
--	---

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.